



COMMISSION NATIONALE DE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

COMPTE-RENDU de la REUNION DE LA COMMISSION NATIONALE

à ASNIERES le 28 Septembre 2019 à 10 h 00

Piscine Franck ESPOSITO, 1, Boulevard Pierre de COUBERTIN

PRESENTS :

Christophe MARTINEL, Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible (CN TSC), Président de la Commission Régionale (CR) de la Ligue des Pays Normands,
Jean-Gilles YVER, Vice-Président de la CN TSC,
Robert DALBESIO, Vice-Président de la CN TSC,
Dominique GENARD, Trésorier de la CN TSC, Président de la CR Centre Val de Loire.
Philippe DEFIEUX, Secrétaire de la CN TSC,
Michel RENARD, Président de la CR des Hauts de France, Responsable de l'Arbitrage,
Stéphane ESTIER, Président de la CR Bretagne Pays de Loire, Responsable Formation de la CN TSC, Capitaine de l'équipe ELITE de France,
Patrick AUDU, Responsable du Collège des Instructeurs Nationaux.
Ghislaine VAN DEN WOLDENBERG, Présidente de la CR AURA,
Laurent MOINEL, Président de la CR Grand EST, accompagné de Anne-Laure ANTOINE et de Rocco DIMISCIO
Yves MALIET, Webmaster de la CN TSC.
Jean-Claude BURICAND, Vice-Président de la CR Ile de France,

Absents excusés :

Nathalie KOWNACKI, Adjointe de la CR Ile de France.
Dominique DIDRY, Président de la CR ILE DE France,
Serge ZERROUKI, Entraîneur de l'équipe de France,

Antoine RODULFO, Président de la CR de la Réunion,
Henry LAUR, Président de la CR Pyrénées Méditerranée,
Michel TOULA, Président de la CR Martinique,
Gilbert KAOUMA, Président de la CR Nouvelle Calédonie

L'ordre du jour a été adressé par courriel le 9 septembre, puis complété le 22 septembre.

Le Président de la Commission Nationale de Tir sur Cible Subaquatique, Christophe MARTINEL, ouvre la séance à 10 h 12, après avoir vérifié que la feuille de présence ait bien été signée par les Présidents de Commissions Régionales, ou leurs mandatés.

POINTS ABORDES

1/ Actualités de la discipline par le Président Christophe MARTINEL, notamment le point 2 ci-dessous.

2/ La Coupe du Monde des Clubs en 2020 à CAEN ; la participation des clubs : Christophe.
L'organisation de la coupe du monde, les 29, 30 et 31 mai 2020, avance à grands pas. Lors de cette manifestation, il y aura des baptêmes d'apnée, de Tir, de plongée. Le budget prévisionnel se situera entre 115 et 120 000 euros. Un site internet sera construit, les partenaires commerciaux participent financièrement de façon très notable, la mairie de CAEN également (barnum, stands, etc.). Un écran géant sera installé. Les hébergements sont en cours de pré-réservation Le montant de l'inscription sera de 40 euros, hors frais de bouche et d'hébergement, et sera de 200 euros avec les frais de bouche et d'hébergement. Des commerçants présenteront des produits de la mer. D'autres contributions financières sont attendues.

La coupe du monde des clubs se fera avec la cible internationale.

Un sujet important : la mise à jour du règlement international est en cours. Elle sera validée par la CMAS en janvier 2020 : la taille des plastrons à 30 * 30 sera officialisée ainsi que le tir perforant, et à la distance de 3 mètres. Avec des arbalètes à sandows, standards du marché. Le Super Biathlon international (Biathlon français), sera bien avec 3 parcours et non 5. Jean-Gilles intervient sur sa mission au LIBAN : 9 initiateurs ont été formés, y compris le RIFAT, et ces 9 initiateurs ont été nommés juges par la CMAS.

Tout sera mis en œuvre pour que le nouveau règlement international soit validé et adopté par la Commission sportive de la CMAS, en janvier 2020.

Il y a actuellement 7 ou 8 nations intéressées. 34 clubs, avec les clubs français, seront accueillis. Chaque équipe aura trois compétiteurs. Chaque compétiteur participe aux épreuves. Les points du club sont le résultat du total des points de chaque compétiteur. Puis classement des clubs, par exemple le club cinquième marque 5 points, le premier 1 point, etc. Le club ayant le moins de points sera le gagnant.

Sélection des équipes françaises pour la coupe du monde des clubs : dans chaque région, le Président a en charge la sélection des clubs. Les compétiteurs doivent appartenir au même club. Yves regarde le nombre de compétiteurs participants et en déterminera la densité de compétiteurs par région : cela permettra de définir précisément le nombre de clubs par région pouvant participer à la coupe du monde des clubs.

Après un premier recensement lors de la réunion, nous arrivons, à 16 ou 17 clubs français (4 en BPL, 3 en Normandie, 3 en AURA, 3 en IDF, 1 en Hauts de France, 1 en CENTRE, 1 en PYR MED – OCCITANIE, 1 en Grand EST). Chaque Président regarde dans sa région pour organiser une compétition régionale avec le règlement international, afin de pouvoir présenter ses équipes.

3/ Point sur le Championnat de France 2019 et les points à améliorer pour le championnat 2020.

- Pigeage : on reste avec les deux modalités pour l'instant : pige traditionnelle, et pied à coulisse. Chaque club doit avoir un pied à coulisse. Des photos ou une vidéo seront mises sur le site par Yves pour les explications pédagogiques.
- Arbitrage : on remet les caméras. Avec juges devant les écrans. Avec des lampes, décision prise à la majorité des régions représentées. Il est nécessaire d'en fabriquer 10, la région CENTRE s'en charge. Il est aussi indispensable de faire tourner les juges dans les différentes fonctions. Il est rappelé que la courtoisie et le respect des autres, compétiteurs et juges, par chacun, peuvent être sanctionnés s'ils ne sont pas respectés.
- En cas de réclamation, les juges sont convoqués à la fin de l'épreuve, et non après la série en cause. Le vote des juges, dorénavant, se fera à bulletin secret. Une fiche de contrôle d'épreuve est à remplir par chaque juge, pour chaque compétiteur, lors de chaque épreuve. Michel nous transmettra la fiche.
- Sélection au championnat de France : 1 seule compétition est nécessaire pour se qualifier au championnat de France, pour les Seniors et les Masters. Il est décidé par la Commission Nationale qu'il en sera de même dorénavant pour les jeunes : Cadets et Juniors.
- Protocole de remise des médailles : il est indispensable que les compétiteurs médaillés soient présents lors de la cérémonie de remise par les officiels, En cas d'absence, le compétiteur ne recevra pas sa médaille.
- Pour le podium du Super Biathlon, les trois places doivent être occupées, même s'il n'y a que deux finalistes, le troisième sera le meilleur des qualifications précédentes, demi-finales ou premières qualifications selon le nombre de compétiteurs (le plus de contrat, puis, à nombre de contrats équivalent, le temps).
- Date du championnat de France 2020 : 9 et 10 mai à LIMOGES. Les dernières compétitions sélectives auront lieu les 18 et 19 avril 2020.

4/ Point sur le budget et les remboursements de frais, par notre Trésorier Dominique.

Dominique rappelle les consignes pour bien remplir la fiche de frais qu'il envoie à la Fédération.

- Bien préciser la nature de la réunion (AG de la CN, réunions des Membres du Bureau, des Présidents de Région, Juges, Instructeurs Nationaux, chargés de Mission, réunions de budget), des compétitions (Présidents, Vice-Présidents, Juges, Instructeurs).

Les frais des capitaines, lors des compétitions, sont pris en charge par les régions.

- Rappel des plafonds de remboursements :

Repas : 25 euros,

Hébergement : 70 euros, y compris petit déjeuner.

Train ou avion : base forfait SNCF 2^{ème} classe. Pour avoir le justificatif de la SNCF, se rendre 48 heures après la manifestation, sur le site www.oui.sncf.fr, « mes commandes », puis mettre le n° de dossier et le nom, justificatifs, puis télécharger le justificatif.

Véhicule : 0.30 euros par kilomètre limité au coût SNCF 2^{ème} classe.

- Rappel du délai d'envoi des fiches de remboursements : 60 jours maximum.

Ensuite la Fédération rembourse dans les 7 jours.

Bien mettre les factures au nom de la FFESSM.

5/ Les RIPES : Ghislaine.

Ghislaine souhaite avoir un véhicule, ayant du matériel à transporter. Elle sera accompagnée d'Isabelle BELLAMY et Nicole DUCHER.

Dates : du samedi 19 octobre au mercredi 23 octobre 2019, à SAINT MANDRIER.

6/ La formation des amis Belges : Michel.

Depuis 2014, Michel va en Belgique effectuer des baptêmes.

Deux compétiteurs ont passé leur RIFAT + l'initiateur. Ils ont réalisé leur Bi et leur Super Bi. Ils ont une licence française et sont inscrits dans le club de Michel. Ils auront un numéro national de compétiteur. Nos amis Belges prévoient de participer à la coupe du monde des clubs.

La Commission Nationale félicite Michel pour cette belle initiative de développement du Tir sur Cible en Belgique.

7/ Le stage ELITE France, adultes et Jeunes à CHATEAUBRIAND, du 8 au 11 novembre prochains : message de Serge.

Serge souhaite avoir le règlement pour le stage : Stéphane s'en charge. Stéphane souhaite avoir des modifications pour les frais de déplacements. : budget global de 4000, 00 euros, 4500.00 avec la participation financière des stagiaires, soit 500 euros de la part des stagiaires. Un bilan sera à faire sur les participants au stage.

Le même budget sera proposé pour 2020. Yves contactera Serge pour la présentation du logiciel du règlements international.



TSC Asnières
ORGA-Stage-Elite-20

9/ Le Critérium Jeunes : il concerne les Minimes, ainsi que les Cadets et les Juniors qui, désormais, souhaitent s'y inscrire.

Ghislaine propose le critérium jeunes en même temps que le Trophée National de précision (idée de Serge) à ANNECY lors du week-end de Pâques 2020, soit les 12 et 13 avril 2020. Un minimum de 20 compétiteurs est nécessaire pour que Ghislaine puisse maintenir la compétition.

Budget : 1900 euros.

10/ Evolution du logiciel des compétitions : point par Yves

Deux modifications sur le logiciel :

- A) Préparations des compétitions avec mise à jour du tutoriel.
- Avoir la main sur la liste des compétiteurs lors des demi ou quarts de finales pour le super bi (après par exemple lors d'un forfait pour le tour suivant).
- On peut ajouter l'épreuve du relais
- Une vidéo est sur le site
- B) Adaptation du règlement international :
- Les juniors, à partir de 16 ans peuvent concourir.
- 4 Epreuves ; précision, super Bi, Bi puis relais. Le relais est une épreuve obligatoire.
- On peut aussi créer une compétition qui ne sera pas sélective au championnat de France, avec des résultats non communiqués à la Commission Nationale.

Autres sujets abordés par Yves : classement des priorités d'actions pour Yves :

- Amélioration de l'ergonomie du formulaire de saisie des résultats.
- Avoir aussi une saisie des résultats en millimètres

11/ Présentation du VPDIVE par la CR Grand Est : Rocco (fichier joint ci-dessous).

Le site VPDIVE peut aider les clubs à gérer leur structure et leurs adhérents, y compris ceux participant à des compétitions.



TSC Asnières
VPDIVE Grand Est.doc

12/ Evolution du règlement général des compétitions nationales :

Michel nous apporte des précisions qu'il ajoute dans le règlement.

- Il n'est plus nécessaire de prendre le poids de l'arbalète.
- Amortisseur : la longueur maximum est de 20 centimètres.
- Parler d'arbalète et non de fusil.
- Retour surface en Biathlon et Super Bi :
- ➔ Non pour le championnat de France, ainsi que pour les compétitions régionales. Pour ces compétitions, le retour surface n'est pas autorisé, pour toutes les catégories, comme actuellement.
- ➔ Oui, dorénavant, pour les compétitions départementales : une pénalité forfaitaire de 3 minutes est appliquée, quel que soit le nombre de retours surfaces. Le retour surface, même sans respirer, sera considéré comme un parcours non effectué en apnée.
 - Après échanges à la suite de la réunion, toutes les compétitions seront qualificatives pour le championnat de France, le temps majoré pour les retours surfaces étant suffisamment discriminant pour que des compétiteurs « retour surface » ne soient pas retenus dans les sélectionnés.
 - Ce sujet pourra être réabordé lors de l'AG d'AIX les BAINS en mars prochain.
- Toujours pas de guide flèche intégral autorisé,
- Super Bi : maintien des 5 impacts obligatoires dans le plastron.
- Super Bi : pour discriminer les résultats, la CN regarde si on peut utiliser l'abaque des résultats exponentiels issus des temps observés, abaque créée il y a quelques années.

13) Nomination des Juges : Michel :

Validation des JF1 :

- Région Grand EST : Cathia PITZ, Michel GIRARD, Jean-Louis WAHL, Véronique KLEIN, Hugues KLEIN, Anne-Myriam NICOLAS, Frédéric CAPUT, et, en validation de son carnet de Juge : Olivier ROLLET.
- Région Hauts de France : Philippe KAIL

Validation des JF2 :

- Région Grand EST : Jean LADIN.

14/ Les formations, le calendrier prévisionnel des passages Initiateurs, MEF1 :

Stéphane souhaite recevoir les bordereaux de passage Initiateurs et MEF1.

- Sujet des formations, points demandés par Dominique GENARD et Laurent MOINEL sur l'uniformisation des formations :

- a) Mise à jour du support de formation du MEF1 : merci d'envoyer à Stéphane pour le 15 décembre, les documents supports de formation. Ajouter les éléments sur la notion d'entraîneur (séances d'entraînement, cursus de formation pour le développement et la progression des compétiteurs). Ces éléments, validés par Stéphane, serviront de manuel de formation.
- b) créer un support de formation pour le JF1 : Michel envoie des éléments à mettre sur le site.

- ⇒ Séminaire des Instructeurs Nationaux : 16 novembre à RENNES.
- ⇒ Une formation Initiateur aura lieu à Limoges le 30 Novembre et 1er Décembre.
- ⇒ Date de réunion pour la formation des Cadres : dimanche 15 décembre à RENNES.

15/ Remplacement du Médecin de la discipline :

- Faire un courrier de remerciements officiel à François-Xavier.
- Faire un courrier au Président de la CN Médicale pour demander un remplaçant à François-Xavier LECUYER.

16 / Pour la rentrée de 2020, le Président propose de réunir sur le même week-end, les Instructeurs Nationaux, et les membres de la Commission Nationale.

La Commission Nationale remercie le Comité IDF, et en particulier Nathalie, Jean-Claude et Yves pour l'organisation matérielle de la réunion à ASNIERES.

Le Président MARTINEL clôture la séance à,17 h 15.

Le 7 octobre 2019
Philippe DEFIEUX
Secrétaire de la CN TSC